21

NOTICE

SUR

M. GASPARD ROUX

Médecin en chef aux armées,
Officier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre de Saint Sauveur de Grèce.

Par M. J. AUGER

(EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER.)

MOULINS
IMPRIMERIE DE C. DESROSIERS
MDCCCLXIX

NOTICE

SUR

M. GASPARD ROUX

Médecin en chef aux armées, officier de la Légion-d'Honneur
et de l'Ordre de Saint Sauveur de Grèce

Par M. J. AUGER

—

(EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER).

Plusieurs biographes ont parlé en termes élogieux de M. Gaspard Roux. MM. Ripoud et Alary l'ont classé au nombre des illustrations bourbonnaises, mais les uns et les autres se sont bornés à faire suivre son nom de quelques lignes indiquant les titres de ses ouvrages.

M. Gaspard Roux appartenant à notre cité par sa famille et par sa naissance, j'ai pensé que vous écouteriez avec intérêt cette notice qui nous montre le fils d'un honorable artisan devenu par son propre mérite, médecin en chef aux armées et officier de la Légion d'honneur.

M. Gaspard Roux naquit à Moulins le 25 août 1780, en face de l'hôpital général, dans une maison qui

appartient encore à sa famille (1). Il était fils de M. Claude Roux, fabricant de serge et de Madame Françoise Jardet.

Gaspard manifesta, dès sa plus tendre enfance, un violent désir de s'instruire. Quand la révolution éclata, il venait d'atteindre l'âge où de nos jours on possède déjà une instruction élémentaire plus que suffisante pour commencer des études classiques.

A 14 ans seulement, il reçut les premières leçons de latin de M. l'abbé Cuissot, chapelain de l'hôpital général. Ce vénérable ecclésiastique, aussi distingué par son savoir que par une piété solide et éclairée, ayant remarqué dans son disciple des dispositions extraordinaires le prit en véritable affection et lui prodigua tous ses soins. Il était précepteur de M. de Labrousse de Veyrazet (2). Persuadé avec raison que l'émulation est indispensable pour activer les progrès, il avait obtenu de faire travailler Gaspard Roux avec le jeune de Labrousse.

La vocation de Gaspard se prononça d'une façon toute particulière. L'abbé Cuissot conduisait souvent ses élèves dans les salles de l'hospice et témoignait, en leur présence, une bonté tout évangélique à ces pauvres vieillards, la plupart infirmes, à ces nombreux enfants abandonnés, orphelins dès le berceau. Ces visites étaient une excellente occasion pour M. de Labrousse de manifester sa bienfaisance. Combien était-il heureux de se priver des sommes destinées à ses menus plaisirs et de les employer, suivant les

(1) Faubourg de Paris, 8.
(1) Maire de Moulins, en 1829.

charitables intentions de son maître, en faveur des infortunés qui attendaient son arrivée avec une vive impatience !

Ce qui faisait les délices de l'enfant du riche amenait presque toujours des larmes aux yeux du fils de l'ouvrier. Le précepteur, en homme prudent et habile, suivait avec intérêt et complaisance ces mouvements généreux du cœur. Il trouvait l'occasion favorable de faire ressortir la justice et la bonté de Dieu qui, avec une sagesse infinie, a donné aux uns la richesse, pour répandre le bien autour d'eux, aux autres, la science qui permet à l'homme dépourvu de fortune d'être utile, indispensable même à ses semblables, et rend ainsi le riche et le puissant ses tributaires et ses obligés.

Pendant ces visites, on rencontrait assez fréquemment les médecins auxquels il arrivait parfois d'opérer quelques cures. Gaspard Roux avait le cœur extrêmement compatissant bien qu'exempt de cette sensiblerie extérieure qui n'est pas toujours l'indice des sentiments qu'on éprouve. Il était profondément ému à la vue des souffrance et se disait tout haut : Je serai médecin. Son précepteur lui répétait sans cesse que pour devenir docteur, il fallait étudier beaucoup, être très-instruit. Alors, rayonnant de joie et d'orgueil, il travaillait avec une nouvelle ardeur. Le succès répondant à ses courageux efforts, il avançait si rapidement que ses parents ne tardèrent pas à être convaincus que leur enfant était un petit génie et que son maître n'avait plus rien à lui apprendre.

Son père quoique chargé de famille (1), fier des ad-

(1) Il avait sept autres enfants en bas âge.

mirables dispositions de son fils, n'hésita pas à faire le sacrifice d'une somme relativement considérable pour l'envoyer à Paris achever ses études.

Suivant M. A. V. Arnaud (1), Gaspard Roux fit ses cours à Paris et se fit remarquer comme l'un des élèves les plus distingués de l'école de médecine. Le 29 prairial an X (18 juin 1802), il soutint sa thèse (2) au doctorat intitulée : *Dissertation sur la rougeole simple.* « Très-bonne thèse, m'écrit M. le bibliothécaire de la faculté de médecine, qui, développée et augmentée a donné lieu au traité sur la rougeole » dont nous parlerons bientôt.

A peine reçu docteur, notre compatriote se livre à des observations sur l'objet qui semble le préoccuper vivement depuis longtemps. Il a vu si cruellement souffrir tant de jeunes enfants de la rougeole qu'il veut à tout prix trouver un remède à leurs maux.

En étudiant ses ouvrages qu'il ne nous appartient pas d'examiner au point de vue médical ; en suivant Gaspard Roux dans ses pérégrinations, en Bourgogne où il s'est fixé, nous le voyons parcourir, en ami de l'humanité, les environs de Pierre (3). Il étudie avec un soin tout particulier la situation topographique des 18 communes de ce canton. Rien ne paraît échapper à ses observations : le cours rapide du Doubs, la disposition des côteaux, le voisinage des bois et des étangs, la nourriture des habitants, leur tempérament, leurs habitudes, tout est l'objet de ses continuelles investigations. C'est du château de Pierre

(1) *Biographie nouvelle des Contemporains.* Paris, 1825.

(2) In-8°, 34 pages.

(3) Arrondissement de Louhans (Saône-et-Loire).

qu'il écrit l'introduction à son premier ouvrage. Il venait d'être nommé médecin ordinaire à la grande armée.

Son traité, comme il a soin d'en informer le lecteur, en lui signalant de nombreux errata, ayant été imprimé fort rapidement, loin de l'auteur et sur un manuscrit non recopié, il s'est glissé dans l'impression, bien des fautes pour lesquelles il invoque l'indulgence.

M. Roux appartient dès lors tout entier à la médecine militaire. Nous le voyons suivre successivement toutes nos phalanges victorieuses.

Sur la terre étrangère, il n'oublie pas son pays natal. Un hasard heureux nous en donne une preuve. En feuilletant le registre des arrêtés de la mairie de 1806 à 1810, cherchant sans doute quelque mesure de voirie ou de police municipale, j'ai trouvé un procès-verbal constatant le dépôt solennel à la bibliothèque publique de Moulins d'un exemplaire du *Traité sur la rougeole* (1) dont fait hommage à sa ville natale le sieur Gaspard Roux, docteur en médecine de la grande armée, ainsi qu'il résulte de sa lettre écrite de Straslund (Prusse), le 29 septembre 1807 (2).

Pendant que nos armées remportent de continuels triomphes, Gaspard Roux se livre à l'étude de son art avec une prodigieuse activité et une infatigable persévérance.

(1) Paris 1807, in-8°, préf. XX, 211 pages Bibl. de Moulins, n° 810.

(2) Registre des arrêtés du 14 janvier 1806 au 4 septembre 1810, 114ᵉ feuillet, à la date du 8 décembre 1809, par M. Desmorillon, adjoint-bibliothécaire.

Belle et sublime mission que celle du médecin militaire. Il fait d'incroyables efforts pour rappeler à la vie quelques hommes. Cependant sa science, son travail restent ignorés. C'est à peine si son nom est connu dans sa modeste retraite. Tandis que, ô contraste vraiment dérisoire, le héros, cause de la perte de milliers d'hommes est proclamé le sauveur de l'humanité.

Dans un second volume publié en 1813, M. G. Roux transcrit le résultat de ses observations dans les hôpitaux militaires. Cet ouvrage intitulé *Traité des fièvres adynamiques contagieuses* (1) rend compte, page 436, de l'épidémie qui a régné pendant le trimestre d'été de 1809, à l'hôpital militaire de l'académie Joséphine à Vienne, en Autriche. Comme dans son précédent traité, on reconnaît le médecin à qui rien n'échappe de ce qui peut intéresser l'art. Il signale son impuissance et fait pressentir la règle de conduite qu'il tiendra lorsqu'il sera médecin en chef. Nous croyons devoir extraire de ce volume les passages suivants :

« Si l'exposé que je viens de donner, de la fièvre putride contagieuse observée à Vienne, durant l'été dernier, offre un certain intérêt, de quelle importance ne serait pas une histoire générale bien tracée des maladies qui ont affligé l'armée depuis l'ouverture de la campagne jusqu'à l'époque glorieuse de la paix ! Mais combien un pareil travail n'exigerait-il pas de soins, de renseignements exacts, d'habileté, de connaissances ! Car suffirait-il d'indiquer, même avec précision, les maladies qui ont régné ? Ne faudrait-il pas

(1) Paris, 1813, in-8°, préf. XXIX, 498 pages, Bibl. de Moulins, n° 797.

accompagner ces divers tableaux de vues élevées, de réflexions profondes sur le traitement des différentes affections qui se développent dans les armées ? C'est du moins ce que peuvent souhaiter les gens instruits qui aiment avec ardeur les progrès de l'art et ce que comporte réellement l'état actuel de la science.

La première, et peut-être indispensable condition pour arriver à ce but, serait, ce me semble, que le médecin en chef pût trouver assez de temps, au milieu de ses fonctions, pour traiter vingt, trente, quarante malades, pris sans choix parmi les entrants, il acquerrait alors la connaissance exacte, précise et non pas superficielle des maladies régnantes, de leur caractère essentiel, des moyens les plus efficaces pour les combattre fructueusement, notions que lui fournissent, il est vrai, les médecins ordinaires, mais qu'il est nécessaire de constater par sa propre expérience quand on veut, ou lorsqu'on doit écrire sur cette matière.

Les médecins principaux pourraient à plus forte raison, suivre les mêmes marches pour leur corps d'armée, — et présenter ainsi tous les mois, avec la situation médicale de leurs collaborateurs, un rapport convenablement détaillé au premier médecin.

Circonscrits dans les limites d'un service quelquefois peu considérable, toujours moins étendu, les médecins ordinaires peuvent plus facilement se livrer à l'observation, soit des maladies constitutionnelles, soit de certains cas qu'ils jugent dignes d'une attention spéciale. Mais en même temps, combien ne doivent-ils pas être réservés, lorsqu'il s'agit de tirer quelques inductions de leur expérience ?

En effet, un médecin militaire peut-il ajouter une grande confiance aux résultats qu'il obtient, lorsque peu ou mal instruit par le malade de ses souffrances, borné quelquefois à la simple contemplation des caractères extérieurs, il se trouve encore le plus souvent contrarié par ceux qui doivent favoriser l'influence de ses prescriptions ? Quelles consé-

quences pourra-t-il tirer surtout de sa pratique, si, observateur sévère du formulaire, il n'abandonne pas quelquefois ce faible guide, pour satisfaire réellement aux indications thérapeutiques qui se présentent à remplir.

Ainsi l'observation médicale est donc difficile aux armées et peut rarement offrir des résultats exacts. On peut, à la vérité, multiplier les autopsies cadavériques ; mais à quoi peuvent-elles servir quand on manque de renseignements nécessaires pour s'éclairer dans la recherche des lésions pathologiques.

Cependant, quoique l'expérience soit difficile à acquérir dans les hôpitaux militaires, je ne prétends point dire qu'elle soit impossible. On se trouve quelquefois dans des circonstances heureuses, placé, par exemple, dans un hôpital peu considérable, bien tenu, éloigné du centre d'opérations de l'armée ; ensuite le grand nombre de malades, soumis à peu près aux mêmes influences, et dont plusieurs offrent la même affection, fournit sans doute les moyens d'obtenir des résultats généraux approximatifs très-utiles. Tels sont ceux que peut présenter, dans une histoire générale, le médecin en chef de l'armée à la fin d'une campagne.

S'il est une occasion favorable pour étendre l'horizon de nos connaissances sur les maladies propres aux armées, c'est assurément celle où nos phalanges victorieuses portent chez tant de nations diverses la gloire du nom français.

Cependant, pourquoi se fait-il que la médecine militaire semble rester en arrière de la médecine civile, malgré un si bel avantage pour reculer ses bornes et assurer ses progrès ? Pourquoi les ouvrages de *Lind*, de *Pringle*, de *Monro*, de *W. Hillary*, de *Cleghorn*, donnent-ils encore à l'Angleterre l'honneur d'avoir une supériorité évidente sur nous ?

Si les progrès des sciences chez une nation montrent ce qu'elle peut faire, ne faut-il pas espérer que cette supériorité disparaîtra bientôt devant les productions d'un homme de génie.

En effet, le temps peut-il être éloigné où il paraîtra enfin sur cette intéressante partie de la médecine générale, quelques ouvrages d'hygiène et de pathologie, remarquables par l'esprit de méthode qui caractérise ce siècle et par des vues philosophiques appuyées sur une expérience éclairée !

Tel est du moins le vœu sincère que je forme dans mon cœur pour les progrès d'une science si intimement liée à la prospérité de la Patrie et au bonheur de l'humanité tout entière ! »

De la grande armée, M. Roux passe à celle du Nord. Nous le trouvons démissionnaire le 30 mars 1810 et médecin ordinaire à l'armée de Catalogne (Espagne) le 2 décembre suivant. Licencié par mesure générale en 1814, après un an de repos, il reprend sa carrière militaire. En 1815, il est nommé adjoint aux professeurs à l'hôpital militaire d'instruction à Lille. En 1816, il est 2e professeur au même hôpital.

Dans les mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaire t. VII, page 366, se trouve la notice que M. Gaspard Roux a prononcée le 4 février 1819, sur la tombe de M. J.-B. Féron, médecin en chef, premier professeur, à l'hôpital militaire de Lille. Là se révèlent toutes les qualités du cœur et de l'esprit de notre compatriote.

Après quelques années de paix, notre armée est de nouveau en campagne. En 1823, M. Gaspard Roux, suit nos soldats en Espagne avec le titre de médecin principal. Les services éminents qu'il a rendus à la science et au pays, reçoivent enfin leur récompense. Par ordonnance du 18 septembre 1823, le roi lui confère la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Il comptait déjà 17 ans de services et 10 campagnes.

En 1824, M. Roux reprend son poste de professeur à l'hôpital d'instruction de Lille. La même année, il est élevé au grade de médecin principal, deuxième professeur.

En 1825, il est désigné comme médecin principal 1er professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.

La Grèce a proclamé son indépendance. La France va déployer son drapeau dans les îles de l'Archipel. Cette lutte de l'indépendance d'un peuple à laquelle le gouvernement de la Restauration sut prendre une si glorieuse part, trouve notre compatriote au poste d'honneur. Elle ouvre une nouvelle carrière à son esprit éminemment investigateur.

Un troisième ouvrage sort de sa plume et constate les résultats de son expérience (1). Il a pour titre : *Histoire médicale de l'armée française en Morée pendant la campagne de* 1828, et pour épigraphe cette pensée philanthropique de Pringle:

« Cherchons à tirer des malheurs de la guerre quelque avantage pour le genre humain. »

Ce livre a le mérite, dit M. Reige Delarue, bibliothécaire de la faculté de médecine, d'avoir fait connaître un des premiers (le 1er en France) les fièvres rémittentes propres au climat de la Grèce et des pays chauds.

Médecin principal de la division de l'expédition de Morée, M. Roux, fait partie de l'intendance chargée spécialement de prendre toutes les mesures néces-

(1) Paris 1829, in-8°, 175 pages. Bibl. de Moulins, n° 816

saires pour assurer la santé des troupes dans ces parages marécageux et insalubres.

Plus du quart du volume contient des ordres du jour, lettres circulaires, qui indiquent de quels soins éclairés, de quelle constante sollicitude, nos soldats étaient l'objet de la part du docteur Roux.

Dans une note au bas de la page 141, il se prononce énergiquement contre certaine quarantaine de rigueur. Il pensait avec raison que le cours d'une traversée un peu longue est déjà un temps d'épreuve, une espèce de quarantaine. Cependant il a fallu encore un grand nombre d'années pour faire adopter des observations si judicieuses. Depuis 1866 seulement les quarantaines si préjudiciables au commerce, si peu efficaces pour conjurer le choléra ou la peste, ont été supprimées.

Avant d'achever cette courte notice, j'ai pensé devoir transcrire la lettre d'adieu qui termine le dernier ouvrage de M. Roux. Elle est adressée à ses collègues de la division. Elle vous le fera connaître tout entier, car elle résume en quelque sorte le style, la conduite et le caractère de cet habile médecin.

Lettre circulaire du docteur Roux aux médecins de la brigade d'occupation.

Au quartier général à Modon, le 26 mars 1829.

L'armée, après avoir accompli, Messieurs, sa noble mission, va revoir le sol de la patrie ; toutefois, une partie des troupes de l'expédition doit temporairement occuper la péninsule.

Comme vous êtes destinés à continuer, auprès de la bri-

gade d'occupation, l'exercice de notre ministère, il m'est doux, avant de cesser des relations dont le souvenir me sera toujours cher, de m'entretenir avec vous d'observations qui nous ont été communes, de la tâche honorable qui vous est imposée et des nouveaux devoirs que vous avez à remplir.

Lorsque la guerre s'allume dans toute autre contrée de l'Europe, la tradition, les livres et l'expérience journalière des praticiens mettent ordinairement, dans une situation assez favorable les médecins militaires appelés à suivre les destinées d'une campagne: ces ressources si nécessaires, si précieuses, nous ont manqué, vous le savez, lors de notre apparition en Morée. En effet, à l'exception des monuments immortels élevés par le vieillard de Cos, à l'exception d'aperçus assez vagues donnés par quelques voyageurs sur certains climats essentiellement fiévreux du Péloponèse, nous ne possédions aucuns documents sur les maladies de ce pays susceptibles de se présenter à nos regards.

Le livre de la nature, Messieurs, n'a pas tardé à s'ouvrir pour nous. A peine étions-nous assis sur les rivages de la Grèce, et aussitôt il nous a été donné de faire une application très-heureuse même de notre expérience aux affections morbides graves qui se sont développées parmi les troupes.

Le triomphe de l'art, dans le traitement des fièvres périodiques, maintenant si certain, si remarquable même, pour les yeux les moins exercés, a été très-évident; il aurait été bien plus éclatant encore, on ne saurait en douter, si nous nous fussions trouvés dans des circonstances moins favorables.

Toutefois, Messieurs, vous aurez toujours présent à la pensée l'épidémie des fièvres intermittentes et de phlegmasies qui a régné au milieu de nous, surtout au camp de la Djalova et à Patras, épidémie remarquable par ses caractères propres, par son génie spécial, par sa nature éminemment grave, qui s'est développée soudainement, sans que l'on dût s'y attendre, sous un tel ciel en apparence clément,

dans un air en apparence très-sain, très-pur, et, dans le vrai, perfide.

La position dans laquelle vous allez vous trouver, favorable à l'observation, vous mettra à même de signaler avantageusement ce qu'il importe le plus de connaître pour dresser dans les intérêts de la science, le tableau des constitutions médicales dont votre séjour en Morée pourra vous rendre témoins.

Je ne puis assez vous recommander ce genre de travail. Donnez donc un soin particulier à l'observation des constitutions épidémiques, dont Hippocrate, Baillou, Sydenham, Stoll, Fouquet et Pinel, ont offert de si beaux modèles.

Que de fruits l'art peut se promettre d'en recueillir! Quelle source d'une véritable gloire pour vous, si, à l'exemple de ces princes de la médecine, vous bornant à offrir avec exactitude, d'une manière pure et simple, les faits, vous savez rejeter toute doctrine exclusive, toute théorie abstraite, pour l'ordinaire plus propre à tourmenter et à égarer l'esprit qu'à l'éclairer utilement.

L'étude des constitutions médicales, en comprenant celle des saisons, celle des vicissitudes atmosphériques sur la manifestation des maladies, vous mettra également dans une situation très-favorable, pour apprécier, d'une part, la puissance de l'acclimatation sur les troupes, et de l'autre les résultats de cette puissance sur les militaires restant dans la péninsule qui ont recouvré la santé à la suite des maladies épidémiques de l'automne dernier.

« Nos fonctions aux armées, écrivait le célèbre Des Genestes à ses collaborateurs en Egypte, dans une circonstance également mémorable, ne se bornent point à traiter les maladies; nous devons constamment surveiller tout ce qui peut intéresser la santé des militaires, et nos devoirs sur ce point sont suffisamment détaillés par les lois et les réglements qui en sont explicatifs.

« Mais pour appliquer convenablement les principes de

l'hygiène, et pour trouver des médicaments dans un pays nouveau pour nous, il est indispensable d'en rédiger soigneusement la topographie. »

Votre instruction étendue et vos talents me dispensent, Messieurs, de vous tracer un plan sur cet intéressant objet; il en existe d'ailleurs un dressé par des mains fort habiles pour étudier la France physique et médicale: aux localités près, ce plan peut très-bien s'appliquer aux diverses contrées du Péloponèse, où les besoins du service vont vous retenir.

Votre sollicitude, Messieurs, de même que votre zèle, si parfaitement appréciés par l'armée, ne doivent pas se borner uniquement à nos militaires, et les Grecs aussi pourront profiter de votre présence. Dispersés jusqu'à présent, on doit s'attendre enfin à leur retour au sein de leurs ruines, et, dans ce cas, pourraient-ils manquer d'offrir un aliment à votre philanthropie, et ne pas se ressentir des progrès d'une science née, il y a vingt siècles, au milieu d'eux? D'ailleurs, c'est alors même que l'étude comparative des maladies susceptibles de se présenter à votre investigation philosophique deviendra une source nouvelle dans laquelle vous saurez puiser d'utiles lumières pour étendre à votre tour les limites de l'art. Ensuite, les consolations que vous leur donnerez, comme vos conseils, seront pour eux de véritables bienfaits, et tout engage à croire qu'ils exciteront dans leur cœur un des plus beaux sentiments qui honorent l'homme, celui de la reconnaissance.

Pénétré, Messieurs, de vos intentions généreuses et de votre dévouement, auquel je ne saurais assez rendre hommage, il ne me reste, en me séparant de vous, qu'à vous réitérer l'assurance de ma haute estime et celle de mon sincère attachement

G. Roux.

A son retour, en 1829, M. Roux reprit les fonctions

de 1er professeur à l'hôpital d'instruction de Strasbourg.

L'insulte faite à la France dans la personne de notre consul était une occasion favorable pour purger la Méditerranée des bandes de pirates et de forbans qui portaient un préjudice funeste au commerce maritime. L'expédition d'Alger fut résolue. La rapidité avec laquelle fut conduite cette mémorable conquête est encore présente à tous les esprits.

M. Roux parvient à l'apogée de la médecine militaire. A peine officier de la légion d'honneur, il prend part à l'expédition d'Afrique en qualité de médecin en chef. Il reste à Alger pour installer les services sanitaires et revient à Strasbourg, à l'hôpital d'instruction reprendre son emploi de 1er professeur. D'après M. le Doyen de la faculté de médecine, M. Roux a laissé dans cette ville les meilleurs souvenirs.

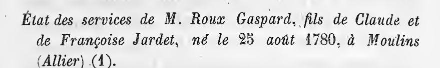
Retraité par ordonnance du 18 février 1839, M. Roux qui avait tant songé à alléger les souffrances des autres s'était toujours complétement oublié lui-même. Sa santé était altérée et sa vue très-affaiblie depuis longtemps. Il se retira dans cette Bourgogne témoin de ses débuts, à Dijon où deux mois après il mourut, le 22 juin 1839, rue Rameau, 4.

Son acte de décès lui donne le titre d'officier de l'ordre de St-Sauveur de Grèce non mentionné sur l'état officiel de ses services. Il est très-probable que cette dignité lui avait été conférée comme une marque de la juste reconnaissance du souverain de ce pays.

M. Gaspard Roux n'eut jamais d'autre ambition que celle de faire le bien, en consacrant toute sa vie à

soulager ses semblables. Il n'a laissé aucune fortune à sa famille, mais il a honoré son nom par sa science, son dévouement et son patriotisme.

J. Auger.



État des services de M. Roux Gaspard, fils de Claude et de Françoise Jardet, né le 25 août 1780, à Moulins (Allier) (1).

DÉTAILS DES SERVICES.

Médecin ordinaire à la Grande-Armée, le . .	13 mars 1807
— à l'armée du Nord	27 novem. 1809.
Démissionnaire, le	30 mars 1810.
Médecin ordinaire à l'armée de Catalogne, le. .	2 décem. 1810.
Licencié par mesure générale, le.	24 mai 1814.
Médecin ordinaire, adjoint aux professeurs, à l'hôpital militaire d'instruction de Lille, le. .	8 janvier 1815.
Médecin ordinaire, 2e professeur au même hôpital, le.	21 juillet 1816.
Médecin principal au grand quartier général de l'armée en Espagne, le.	24 février 1823.
Médecin ordinaire, 2e professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Lille le	3 février 1824.
Médecin principal, 2e professeur au même hôpital, le	13 octobre 1824.
Médecin principal, 1er professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, le. . .	10 janvier 1825.
Médecin principal à la division d'expédition en Morée, le.	4 août 1828.

(1) Extrait des archives du ministère de la guerre

Médecin principal, 1er professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, le . .	4 mai 1829.
Médecin en chef à l'expédition d'Afrique, le . .	3 mars 1830.
Médecin principal, 1er professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, le. . .	25 janvier 1831.
Retraité par ordonnance du	11 février 1839.

CAMPAGNES.

1807, 1808, 1809, 1810 à la Grande-Armée et à l'armée du Nord; 1811, 1812, 1813 et 1814 à l'armée de Catalogne; 1823 et 1824, en Espagne; 1828 et 1829, en Morée, 1830, en Afrique.

DÉCORATIONS.

Chevalier de la Légion-d'Honneur, le 18 septembre 1823.
Officier de la Légion-d'Honneur, le 22 février 1830.

Fait à Paris, le 6 août 1867.

Pour le Conseiller d'État Directeur:

Le Sous-Directeur,

A P. de Forge.

Moulins, imp. de C. Desrosiers.